

Nézel en fêtes p.4

Travaux p.14

Économisons l'eau ! p.22

# Le Nézellois

www.nezel.fr



VILLAGE DE NÉZEL

JUIN 2023

44



62 RUE SAINT BLAISE  
78410 NEZEL  
R.C.S 509 349 692



**LE LEONA**

**BAR BRASSERIE JEUX**

TEL : 01.30.90.26.40  
TEL : 01.30.95.80.54

**TAXI**

**A-L TAXI**

Stationnement Goussonville - Nezel

toutes distances 7j/7 - Gares - Aéroports  
conventionnés CPAM

Virginie ALLIX  
Paulo LOPES

06 87 20 53 42  
06 31 20 54 30

COIFFURE MIXTE

**NEZEL O NATUREL**

26 rue saint blaise  
78410 NEZEL  
01.30.95.55.77




**OTEL Lizel**  
Gérant

☎ 06 30 80 85 86  
✉ eurlidudemaine.01@gmail.com  
📍 36 rue de la Falaise, 78126 Aulnay-sur-Mauldre

**Le Fournil de Nezel**  
Boulangerie - Pâtisserie



28 rue Saint Blaise  
78410 - Nezel  
Tél: 01 30 95 64 63

**MOTOCULTURE ET VELO**



VENTE - REPARATION - ENTRETIEN  
PIECES DETACHEES - ACCESSOIRES

19 Chemin des Hamards 78410 Nezel  
**01 30 91 00 73**  
Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h à 18h15  
Samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h



**ELECZEL - MATOS Orlando**  
Entre nous, le courant passe

**Electricité Générale**  
DEVIS GRATUIT  
06.59.93.00.21



13, Rue saint Blaise  
78410 NEZEL  
eleczel@hotmail.fr

06.26.77.91.37

Pose ongles  
Pose vernis

**Vernis Sage**  
La beauté des mains  
Hélène GOMES  
prothésiste onguulaire



**épi Service**

24 bis Rue Saint Blaise  
Tél : 01 30 95 85 46



Chères Nézelloises, chers Nézellois,

C'est toujours pour moi et toute l'équipe municipale une grande joie de vous retrouver nombreux à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui s'est déroulée cette année le 13 janvier à la salle des fêtes en présence de Gérard Larcher président du Sénat qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous.

C'est aussi avec beaucoup d'émotion que Micheline VOINIER et moi-même avons reçu de sa part et celle du préfet, respectivement la médaille d'Argent et d'Or du Sénat pour notre engagement de plus de 20 ans auprès des Nézellois.

Cette reconnaissance nous a énormément touchés et nous la partageons avec vous en la dédiant à toutes les personnes qui nous ont entouré, accompagné et qui ont œuvré à nos côtés depuis toutes ces années pour notre village de Nézel que nous aimons tant.

En 2023 avec la guerre en Ukraine, les crises économique, sociale et énergétique, notre pays traverse une période de turbulences sans précédent. L'impact de l'inflation et de l'augmentation des dépenses d'énergie sur le budget communal est important. Grâce aux efforts de tous, nous avons su optimiser nos dépenses et nous avons voté en avril un budget équilibré sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition locaux.

Pour renouer avec les investissements nous avons décidé de vendre l'ancienne poste ce qui va nous permettre d'amorcer avant la fin de cette année un contrat rural hautement subventionné par le département et la région pour financer nos projets : démolition de la salle polyvalente, aménagements sportifs et de jeux de plein air à l'espace Pierre Brémard, poursuite des travaux

de performance énergétique des bâtiments communaux et la réalisation d'une étude de sécurité routière sur toute la traversée de la RD191 avec à l'issue la prise en charge par la CU GPSEO des aménagements prévus.

Même si nos moyens financiers sont modestes, notre saine gestion des finances communales allié à notre détermination indéfectible d'être au service des nézellois est de faire de Nézel un village d'avenir, prêt à relever les défis de notre temps face aux enjeux climatiques, sociaux, sociétaux et environnementaux.

J'en profite pour féliciter du fond du cœur tous ceux qui contribuent à l'animation de notre charmante commune, et tout particulièrement nos associations qui œuvrent en faveur du sport, de la culture et des loisirs. Elles contribuent remarquablement à l'attractivité et à la cohésion sociale de notre commune tout au long de l'année, je les en remercie très amicalement.

Avec leurs bénévoles elles sont sur les chapeaux de roue dans les préparatifs des festivités de la période estivale qui approche à grand pas, je sais notre dynamique caisse des écoles alias Aleen être en train de préparer les fêtes de l'école et que Nézel music avec le comité des fêtes nous préparent une surprise pour la fête de la musique... des événements locaux que je vous invite à ne pas manquer !

Bel été à tous

Dominique TURPIN Maire de Nézel

Conseiller délégué de la  
Communauté urbaine  
Grand Paris Seine & Oise



*Très bel été à tous !*



# Voeux du Maire



Cette année, la cérémonie des voeux, officiee par Monsieur le Maire, s'est vue honorée de la présence de Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat, Jean-Louis AMAT, sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Sabine Olivier maire de Bouafle, vice-présidente de notre CU GPSEO et Laurent RICHARD, Maire de Maule, Vice-Président du Département des Yvelines, sans compter les Nézelloises et Nézellois venus nombreux.

Monsieur le Maire a tout d'abord commencé par son traditionnel discours dans lequel il a relaté les évènements, les travaux passés et à venir. Il a chaleureusement remercié tous les acteurs de la vie communale : les employés communaux, les associations,

les commerçants et artisans de Nézél ainsi que le conseil municipal.

M. LARCHER a ensuite pris la parole et rappelé l'importance du rôle de Maire. C'est ainsi qu'il a souhaité remettre à Dominique TURPIN, la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ainsi que la Grande Médaille d'Or du Sénat, pour son 3ème mandat en tant que Maire et son engagement auprès des citoyens.

Autre personnalité Nézelloise distinguée ce soir, Micheline VOINIER, pour son engagement pour les autres à la tête du CCAS. C'est avec émotion qu'elle s'est vue remettre à son tour, la Médaille d'Honneur

Régionale, Départementale et Communale ainsi que la Médaille d'Argent du Sénat.

Pour finir cette belle soirée, les Nézellois se sont retrouvés autour d'un apéritif dînatoire et ont pu échanger longuement et célébrer ensemble cette nouvelle année 2023.



## La Renaissance d'ALEEN



Depuis la rentrée, la traditionnelle Caisse des Écoles de Nézel a été mise en sommeil pour laisser place à l'ALEEN. Cette association vous dit peut-être quelque chose? En 1994, l'Association Loisirs et Entraide pour les Écoles de Nézel avait été créée pour faciliter la gestion

des manifestations de la caisse des écoles.

Si la Caisse des Écoles est définitivement remplacée par l'ALEEN, soyez rassurés, l'objectif des bénévoles reste le même : créer des événements pour récolter des fonds et financer les projets de l'école (sorties scolaires, spectacles, intervenants...) Avec ce statut, il est désormais possible d'élargir les actions et d'envisager des manifestations que les limites de l'ancienne Caisse des Écoles ne permettaient pas.

Vente de sapins de Noël, confection de calendriers de l'Avent, marché de Noël, loto, randonnée des

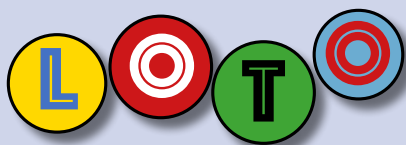
familles, fête de l'école : cette année, les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour récolter un maximum de fonds et participer au financement d'un voyage de deux jours au Puy du Fou pour les primaires et la découverte du magnifique zoo de Cerza pour les maternelles.

Pour la suite du programme, une grande fête d'Halloween est prévue le 04 novembre 2023, le traditionnel loto se tiendra le 04 février 2024 et la toute première Saint Patrick de Nézel aura lieu le 16 mars 2024. Les bénévoles de l'association comptent bien s'assurer sur tous les nézellois !



Pour suivre toutes les actualités de l'association, rendez-vous la page [Facebook](#) de l'ALEEN

Vous souhaitez effectuer un don pour soutenir l'association et les aider à financer les projets de l'école ? Contactez-les à [aleen.nezel@gmail.com](mailto:aleen.nezel@gmail.com)



Après deux ans d'absence pour cause de Covid, le traditionnel loto de Nézel a fait son grand retour le 05 février dernier. Et à en croire le nombre de participants, ce rendez-vous a beaucoup manqué! En effet, 30 minutes avant l'ouverture des portes, une longue queue s'était déjà formée sur place et ce sont plus de 150 personnes qui se sont finalement installées pour tenter leur chance.

Paniers garnis, massages, coupes de cheveux et soins, piscine, tondeuse, machine à café, montre connectée, ordinateur portable : plus de 1700 euros de lots qui étaient en jeu.

Côté restauration, les bénévoles de l'ALEEN ont innové cette année en proposant un service à table. Chacun a donc pu suivre les parties tout en se régaland de délicieuses crêpes maison.

Finalement, c'est un bénéfice record qui a été enregistré par l'ALEEN : 1600 euros récoltés pour financer les deux voyages de fin d'année de nos écoliers. Encore merci à tous !

Tous les bénévoles de l'ALEEN tiennent à remercier les généreux donateurs de lots. C'est grâce à eux que ce rendez-vous est un si beau succès.

Nézel O naturel – Salon de coiffure de Nézel  
So glam's Institut – institut de Beauté bien être et spa de Guerville  
Le fournil de Nézel – boulangerie de Nézel  
Vernis Sage – onglerie de Nézel  
Kiki Boxe – club de Boxe d'Épone  
Distrikt beer & burger– Microbrasserie à Maule  
Supérette de Nézel  
Restaurant Le 19e – Feucherolles  
Pharmacie du centre commercial Carrefour Flins sur seine  
O'Barber coiffure – Salon de coiffure à Aubergenville  
Vit'za – pizzeria à Épone

Vous êtes un commerçant ou une entreprise et vous avez des lots à proposer ? Contactez l'ALEEN à l'adresse suivante : [aleen.nezel@gmail.com](mailto:aleen.nezel@gmail.com)

Pour les inconditionnels des petites grilles, sortez vos agendas ! Le prochain loto de Nézel aura lieu de 04 février 2024.



## Un Bal d'Halloween Enchanteur pour les Enfants !



Que serait le mois d'octobre sans le désormais traditionnel bal d'Halloween. Pour sa seconde édition, l'ALEEN a cette fois transformé la salle Ruffié en maison hantée pour accueillir tous les petits monstres Nézellois. Au programme, chorégraphies endiablées menées tambours battant par Pauline et concours de déguisements. Petits et grands se sont prêtés au jeu et ont défilé fièrement sur scène sous les applaudissements de la foule. Tout ce petit monde a ensuite pu partir à la chasse aux bonbons à la nuit tombée...



Un succès renouvelé qui encourage les bénévoles de l'ALEEN à conserver ce rendez-vous. Vous pouvez d'ailleurs commencer dès à présent à réfléchir à votre prochain costume : l'édition 2023 aura lieu le 04 novembre ! Cette fois, c'est une grande soirée qui vous sera proposée avec restauration sur place pour prolonger le bal ! À vos agendas !

Pour suivre les actualités de l'ALEEN, rendez-vous sa page [Facebook](#)



# Marché de Noël

Organisé le dimanche 11 décembre par la commune avec la complicité de la caisse des écoles, le Marché de Noël s'est déroulé sans contraintes sanitaires, contrairement à l'année précédente. La Caisse des Écoles a animé des ateliers créatifs pour les enfants. Merci à nos exposants artisans et commerçants pour leur participation et qui ont contribué à la magie de Noël à Nézel. Sans oublier la présence du père Noël qui a ravi petits et grands !!!



Visite de notre député Bruno Millienne au marché de Noël de Nézel



## La Galette des Rois

Dimanche 15 Janvier, nos Toujours Jeunes ont été conviés à partager la galette. Nézel Music a contribué à la bonne ambiance avec un concert. On ne remerciera jamais assez nos bénévoles du CCAS et de Nézel Music.



## Un Nézellois en haut de l’Affiche.

Sans doute sans précédent dans l’histoire de notre village, l’un de nos administrés a été en haut de l’affiche dans 2 films cette année : «Le Petit Nicolas» et «Le Nouveau Jouet»

C’est sur la scène Nézelloise, avec «La Chouette Intrépide», que Simon Faliu a fait ses premières représentations. À 5 ans à peine, on sentait déjà en lui ce don pour la comédie.

Une dizaine d’années plus tard, il partage l’affiche avec les plus grandes pointures du cinéma français : Alain Chabat, Laurent Lafitte, Daniel Auteuil, Djamel Debbouze...

Une source d’inspiration pour les jeunes écoliers de l’école Pasteur qui ont pu aller voir «Le Petit Nicolas» au cinéma de Maule.

Nous sommes fiers de Simon et lui souhaitons une bonne continuation et pleins de succès à venir.



## Sur les planches de Nézel

Le 25 mars dernier, la compagnie théâtrale Bernard Lyautey a proposé une comédie / ballet, interprétée et dansée par l’époustouflant Georges Emmanuel.

Le temps d’un soir, «M’sieur Offenbach, les souvenirs d’Alfred, garçon de café du second empire» transporta le public dans l’atmosphère bouillonnante de la France du XIXe siècle. Cette pièce raconte l’histoire d’Alfred, un garçon de café qui travaille dans un des plus célèbres cafés de la ville de Paris. À travers ses souvenirs, le public a été plongé dans l’univers musical d’Offenbach, le célèbre compositeur et chef d’orchestre allemand qui a révolutionné l’opéra comique français. Une célébration de la musique, de la culture populaire et de l’histoire!







Après 12 années de bons et loyaux services, Jean Pierre Chigot a décidé de ne pas se représenter à la présidence du Tennis pour la saison 22/23. On profite de l'occasion pour adresser un très grand merci à Jean Pierre et au bureau précédent pour toutes ces années d'investissement au service du sport et des enfants mais aussi pour le soin apporté à l'entretien des infrastructures : courts et chalet.

Un tout nouveau bureau s'est donc mis en place en Septembre 2022, constitué de Baptiste Lacko (Trésorier), Juliette Mahé (Secrétaire) et Antoine Fournier (Président). Pour accompagner ce jeune bureau dont la moyenne d'âge est de 28 ans, Jean-Pierre Chigot et Patrick Jouault restent mobilisés. Notre entraîneur Maxime Chigot continue d'assurer les cours.



Avec le changement de bureau une nouvelle dynamique s'est installée. D'abord sur le plan compétitif, une équipe sénior est engagée dans le championnat interclub pour affronter les villes alentours au cours de quatre journées. La première journée s'est d'ailleurs soldée par une solide victoire (5-0) de Nézel contre Porcheville. Mention spéciale pour le match remporté par Yann Romiti après 2h30 de jeu ! Le TCNézel tient à remercier son coach et capitaine, Maxime Chigot, pour avoir su faire progresser les joueurs tout au long de la saison.



Toujours au rayon des nouveautés, le TCNézel innove en ouvrant ses cours aux non-licenciés grâce à l'application [TEN'UP](#).

Moyennant une participation de 10 € de l'heure, tout le monde peut dès à présent réserver l'un de nos cours pour un match occasionnel en famille ou entre amis. Une bonne manière de soutenir les finances du Club dans ses prochains projets.

Nous espérons que ces joueurs occasionnels rejoindront à terme le club pour élargir notre « famille tennis » et permettre à chacun de trouver facilement un adversaire pour quelques échanges. Dans cette optique, il est désormais possible de s'inscrire au club grâce à une plate-forme web. Cliquez sur ce [lien](#) pour découvrir la formule qui pourrait vous convenir. Loin des idées reçues et des tarifs des grands clubs, le tennis à Nézel se veut accessible à tous, comme l'atteste la grille des tarifs ci-contre.

FORMULE	TARIF		
	-18 Ans	Etudiants	Adultes
Accès illimité aux cours + licence FFT	60€	80€	100€
Cours + Accès illimité aux cours + licence FFT	150€	180€	200€

Bien que très avancée, la saison est loin d'être terminée pour le club. Après démaquage des cours réalisé par Yann, Jo et Patrick, nos terrains sont prêts pour accueillir les mamans de nos jeunes licenciés lors d'une journée d'initiation en Mai. Suivra une journée à Roland Garros où nos jeunes joueurs pourront assister au célèbre tournoi de la porte d'Auteuil. Toujours fin mai, nos licenciés adultes se retrouveront autour d'une soirée d'initiation au Padel. Enfin, fin Juin, se déroulera la traditionnelle fête du tennis. Nos 40 licenciés se retrouveront autour d'un déjeuner convivial, assisteront à la finale du tournoi interne simple et double et clôtureront la journée avec un mini-tournoi adultes/enfants.

Si vous recherchez un club familial et dynamique pour initier vos enfants ou si vous avez tapé la balle il y a quelques années et souhaitez retrouver quelques sensations, ou encore, si vous êtes une entreprise et souhaitez augmenter votre visibilité grâce à un partenariat local, et soutenir la croissance d'un club, n'hésitez pas à nous contacter à [TCnezel@fft.fr](mailto:TCnezel@fft.fr).



### AU BONHEUR DES CALUCAT'S

✉ aubonheurdescalucats@gmail.com

☎ 06 26 41 48 78 / 06 28 35 45 36

🌐 Au Bonheur des Calucat's

#### 🐾 QUI SOMMES NOUS ?

Notre association est spécialisée dans la protection et la prise en charge d'animaux abandonnés et plus particulièrement des chats et petits animaux afin de les mettre en sécurité.

Nous leur apportons de l'amour et les soins nécessaires à leurs bien-être en attendant qu'ils trouvent une famille aimante et attentionnée qui souhaite les adopter.

#### 🐾 DERNIÈRE CHAQUE ACTION, IL Y A UNE HISTOIRE...



*"Nous avons la même passion et nous sommes fières de nous battre pour la cause animale"*

L'association a vu le jour le 24 novembre 2021 grâce à Caroline et Lucie. Depuis, la famille Calucat's s'est agrandie et compte maintenant plusieurs bénévoles et familles d'accueil en région parisienne.

**Vous aussi, vous pouvez devenir famille d'accueil !**

Prendre un animal chez soi est un engagement, il faut prendre en considération tous les aspects de la prise en charge qu'ils soient financiers, affectifs ou pratiques.

Tout le monde peut devenir famille d'accueil et accueillir temporairement un animal au sein de son foyer.

Etre famille d'accueil, c'est permettre à un animal d'être abrité, d'être en sécurité et de vivre dans un bon cadre familial le temps que l'association lui trouve un foyer.

#### 🐾 CHAQUE DON COMPTE

Sans votre générosité, notre association ne pourrait prendre en charge autant de petits protégés. Notre association étant assez jeune, nous n'avons pour le moment pas accès aux subventions.

Cependant, nous avons déjà sauvé plus de 200 animaux de la misère de la vie. Tout cela est possible grâce à vos dons financiers ou vos dons de consommables.

Il n'y a pas de petit don, on compte sur vous !

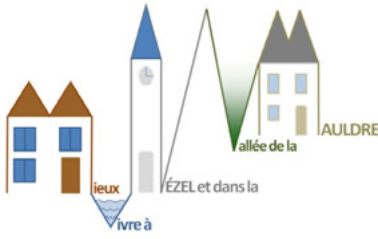
<https://www.helloasso.com/associations/au-bonheur-des-calucat-s/formulaires/1>

## Un samedi de printemps à la Microferme

Merci à tous ceux qui ont participé aux activités du samedi 8 avril à la Microferme de Nézel. Nous avons été chanceux avec le weather et avons passé un wonderful après-midi dehors à profiter du soleil. Quatre très stylés épouvantails ont été créés qui protégeront les jeunes plantes des chevreuils. Attention aux calendulas, bleuets, œillets d'indes lors de vos balades. Ces flowers étaient autrefois courantes dans notre paysage et nous essayons de les rétablir dans notre communauté en dispersant des boules de terre remplies de graines de fleurs. C'est vraiment amusant pour les jeunes enfants (et les adultes) qui aiment avoir les mains boueuses et voir jusqu'où ils peuvent les lancer. Cathy et Pascal animent un atelier d'éponges « Tawashi » à l'aide de vieilles chaussettes, qui pourront même égayer la cuisine. Cela nous a fait réfléchir aux autres façons de réutiliser ce que nous avons autour de nous, au lieu de le jeter à la poubelle, car même le processus de recyclage utilise de l'énergie. Donc si nous pouvons « réutiliser » c'est toujours la meilleure option. Pendant l'après-midi les participants ont utilisé le reste de leur énergie pour effectuer une chasse au trésor autour de la ferme et après tout ce travail acharné... une cup of tea et un morceau de cake étaient bienvenus.

Si vous êtes de passage, n'hésitez pas à venir faire un tour à la Microferme, nous avons laissé des pancartes avec des informations sur nos méthodes et les plantes insolites cultivées... et si vous avez des questions, vous pourrez discuter avec les épouvantails. Nous vous informerons dès que les premières récoltes seront prêtes - les asperges et les fruits auront besoin de quelques années pour mûrir, mais il y a plein de légumes et de fruits en route !





Bonjour à toutes et à tous,

Depuis dix ans notre collectif milite pour une amélioration de nos conditions de vie et de déplacement à Nézel et dans la vallée de la Mauldre.

Outre les problèmes de sécurité et la pollution engendrée par l'intense trafic routier, les nuisances sonores sont devenues insupportables.

En 2022 nous avons acheté un sonomètre. Les premiers relevés effectués rue St Blaise sont inquiétants avec une moyenne de 65,5 dB.



Les habitants courent des dangers importants en termes de santé.

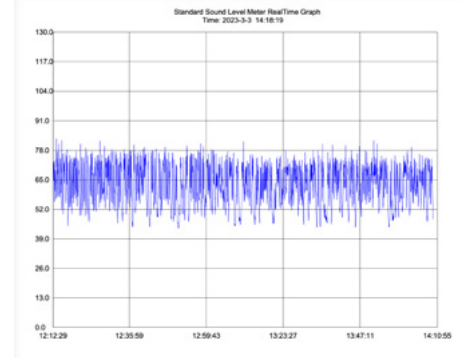
L'OMS a fixé à 53 dB l'objectif à atteindre pour se prémunir de l'impact nocif du bruit sur les populations.

## 10 ANS DÉJÀ !

En 2020 nous avons déjà participé à la consultation PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) organisé par le département.

Cette année, la GPSEO organise une consultation sur le sujet du bruit du 2 mai au 3 juillet 2023. Vous pouvez y participer grâce au lien ci-dessous. Il y a 2 cartes intéressantes sur le bruit. Ils ont identifié le chemin de fer comme bruit à Nézel. Il n'y a rien sur la RD191 !

<https://gpseo.fr/votre-communaute-urbaine/participation-citoyenne/les-enquetes-publiques/consultation-PPBE>



Nous vous invitons à participer massivement pour rappeler à nos élus que le bruit de la route est très important.

Le département vient d'accorder une subvention de 14000 € à notre commune pour réaliser l'étude sur la sécurisation de la rue St Blaise coûtant 20000 €. Espérons que la situation va s'améliorer !

Vous avez des idées ? Vous voulez participer ? Vous pouvez nous rejoindre en adhérant à la MVNVM.

Merci, à bientôt.

Le Président

Daniel Le Provost

**Bulletin d'adhésion MVNVM à déposer en Mairie à Nézel.**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Email : .....

Cotisation : 5,00 €  Espèces ou  Chèque à l'ordre de MVNVM

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et déclare vouloir adhérer à l'association Mieux Vivre à Nézel et dans la Vallée de la Mauldre.

L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction sauf démission par écrit avant le 31 décembre.

Fait à .....

Le / /

Signature



### Les Pots Agés

Les Pots Agés est une association loi 1901 fondée le 18 octobre 2014 par un groupe de Nézellois bénévoles. Elle a pour objet le développement et l'entretien du potager conservatoire du Parc Bellevue de la commune de Nézel.

Un partenariat avec l'école et le centre aéré permet aux enfants de venir jardiner, planter et nourrir les poules qui participent à la réduction des déchets dans la cantine scolaire. Les récoltes et les œufs sont proposés aux Nézellois en **mairie le samedi matin**, suivant l'importance de la production.

Pour perpétuer cette initiative, toutes bonnes volontés, dons de plans et de graines sont les bienvenus. Selon votre envie et disponibilité votre participation sera accueillie avec gratitude.

C'est le moment de ressortir bêches, fourches et binettes.



Envie de se déconnecter ? D'un instant calme au plus près de la nature ? De détente ? Nous vous attendons !

Contact : Maire-Paul KOBTANE, 0662407454 mariep.kobtane@gmail.com

### Atelier de Peinture sur Soie



l'Atelier de Peinture sur Soie Nézellois créé en 1991 est toujours présent à Nézel.

Nous nous retrouvons 2 fois par semaine :  
les lundi et vendredi après midi de 14h à 16h30 pour un moment de détente et de création.

Actuellement nous sommes 7 mais pouvons accueillir 3 personnes supplémentaires.

Il n'est pas nécessaire de savoir dessiner..

#### POUR NOUS CONTACTER :

Françoise DETRAIT, Présidente - Tel : 0684672773

Josette LABARRE, Trésorière - Tel : 0625837707

## La route de Montgardé

La Communauté urbaine a récemment réalisé trois chantiers à Nézel pour un montant total de plus de 725 000 €. Ces travaux de sécurisation et de renforcement ont concerné la rénovation d'un mur de soutènement sur la route de Montgardé. Ils ont aussi contribué à améliorer le cadre de vie avec l'aménagement d'un cheminement piétonnier menant au centre de loisirs et la réfection de la placette.

### Un nouveau mur de soutènement

La route de Montgardé dessert un quartier résidentiel et relie notamment Nézel à deux établissements scolaires d'Aubergenville. Des travaux de voirie s'y sont déroulés entre juillet et début octobre 2022 pour renforcer, sur 47 mètres linéaires, un mur de pierre qui s'était écroulé deux ans plus tôt.

Cet effondrement avait entraîné le glissement du trottoir sur deux parcelles privées situées en contre-bas. Dans l'urgence, la zone avait été sécurisée par les services techniques de Grand Paris Seine & Oise, en lien avec la commune. La réalisation effective des travaux de renforcement de l'ouvrage s'est appuyée sur une série d'études préalables : relevé topographique, étude géotechnique, délimitation de la parcelle privée, étude du dévoiement du réseau Enedis. Leurs résultats ont permis de définir la solution technique la plus adaptée à mettre en œuvre : un mur en béton armé composé de profilés métalliques sur pieux.

### Aménagement d'un cheminement piéton et d'une placette



Parallèlement à la réalisation de cet ouvrage, la Communauté urbaine a accompagné une opération de développement communal avec l'aménagement d'un cheminement pour les piétons permettant de mieux desservir et sécuriser l'accès au centre de loisirs de Nézel. GPS&O est également intervenu pour rénover la placette Montgardé permettant notamment le stationnement des riverains.

Ces trois chantiers ont été menés par la Communauté urbaine : le service ouvrage d'art pour le mur et la direction de la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie, en lien étroit avec les services de la commune, contribuant ainsi à l'amélioration des espaces publics de Nézel. « Cette opération est un bon équilibre entre un aménagement lourd, à savoir la reconstruction du mur de soutènement et des interventions plus légères avec la réfection des cheminements piétonniers », commente Suzanne Jaunet, vice-présidente de GPS&O déléguée aux espaces publics et relations aux communes. C'est ce type de travaux qui soude la Communauté urbaine avec nos habitants.



## Fermeture de la salle polyvalente, Espace Pierre Brémard

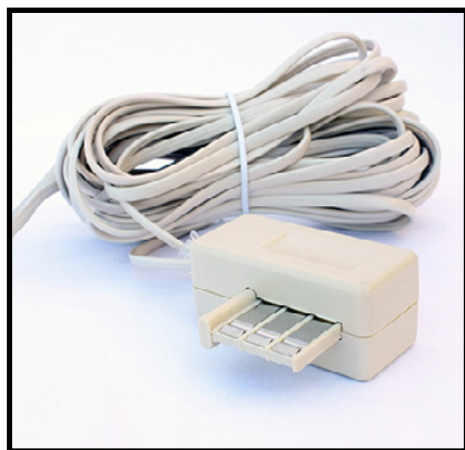


Des fissures inquiétantes se sont formées à la salle polyvalente. Aussi pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle polyvalente est condamné jusqu'à nouvel ordre. Un périmètre de sécurité a été installé autour du bâtiment en attendant qu'un diagnostic de solidité du bâtiment soit établi.

Nous avons tout mis en œuvre pour permettre aux associations de poursuivre leurs activités dans d'autres salles et nous sommes dans l'obligation de suspendre les locations jusqu'à nouvel ordre.

Compte tenu de coûts exorbitants pour la réhabilitation de ce bâtiment, le conseil municipal a décidé sa destruction et s'oriente vers la création d'autres installations pour dédier cet espace aux activités sportives et de plein air.

## Arrêt du réseau téléphonique historique dans les Yvelines



À la suite de la décision de l'opérateur Orange de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un programme national, encadré par l'ARCEP (Autorité de Régulation des

Communications Electroniques et des Postes), est mis en œuvre afin de migrer sur un réseau fibre plus moderne, d'ici 2030. Cette décision est motivée par les avantages offerts par le réseau fibre optique, qui est plus performant, plus fiable, plus rapide et plus écologique que le réseau dit « cuivre », car beaucoup moins énergivore. Une expérimentation pilote a été lancée en 2020 dans la commune de Lévis-Saint-Nom qui a permis d'identifier les processus nécessaires à l'arrêt de ce réseau cuivre. D'autres communes à l'instar de Guyancourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-

Hameaux et Voisins-le-Bretonneux, font l'objet de ce même dispositif d'ici la fin 2024.

Cette année, Orange proposera de nouvelles communes yvelinoises, parmi deux millions de foyers français, en tenant compte d'informations fournies par Yvelines Fibre, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre.

Aujourd'hui, 110 000 foyers et entreprises répartis dans 150 communes rurales du territoire bénéficient d'une couverture en fibre optique grâce au réseau Yvelines Fibre. Un réseau présenté parmi les plus fiables du marché en 2022, selon une analyse de l'ARCEP publiée en janvier de cette année.

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (télémédecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique afin d'anticiper au mieux les travaux de raccordement à la fibre de votre logement.

Pour vous renseigner sur votre éligibilité et les offres disponibles, vous pouvez consulter le site Internet [www.yvelinesfibre.fr](http://www.yvelinesfibre.fr)

## Travaux SNCF : Visite du train-usine avec le ministre des transports

Le 11 décembre dernier Dominique Turpin et Philippe Ollivon, adjoint au cadre de vie, en présence du Préfet des Yvelines Jean Jacques Brot et du député Karl Olive ont accueilli à Nézel le ministre des transports Clément Beaune pour visiter le train-usine qui se trouvait alors sur la commune et qui, en nocturne, renouvelait 2x16 kms de voies ferrées. Ce train-usine parti d'Epone en août est arrivé à Plaisir en avril en avançant de 600 mètres par nuit. Un condensé de technologies, d'automatisation et de coordination d'opérations, toutes les nuits pour qu'au matin à 4h30 la circulation des trains puissent reprendre normalement !



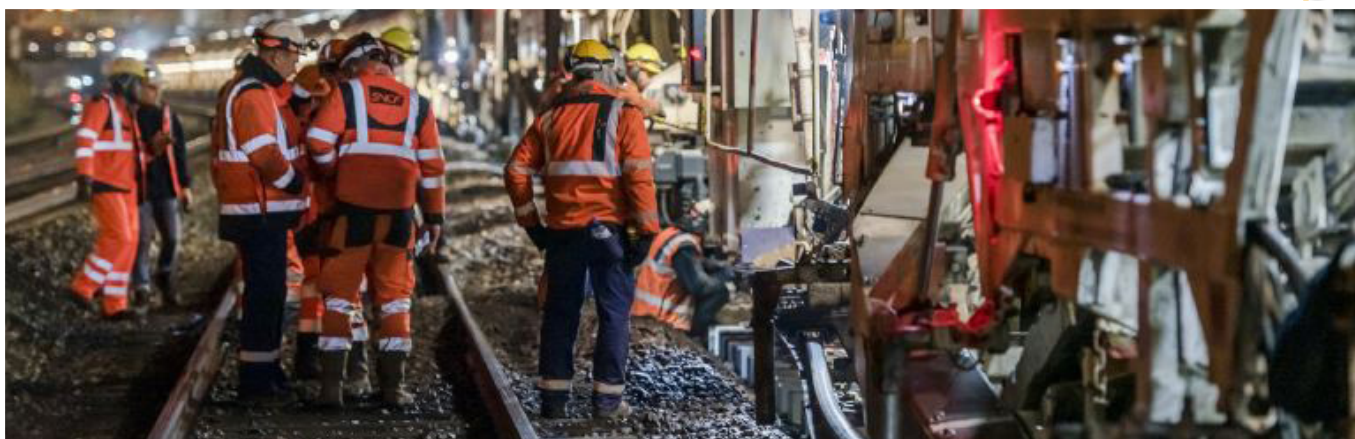
### **Une prouesse technologique unique au monde et en action à Nézel.**

Il est primordial de renouveler les voies régulièrement pour :

- garantir la sécurité des installations et donc des circulations
- assurer leur performance, leur fiabilité et leur résistance
- améliorer le confort des voyageurs
- préserver la ponctualité des trains en limitant les incidents liés aux voies.

Quant aux riverains, ils bénéficient maintenant d'une réduction du bruit lié au passage des trains grâce au remplacement des traverses en bois par des traverses en béton et une meilleure souplesse de la voie.

Merci pour votre patience et votre compréhension face aux nuisances engendrées par ces travaux nocturnes très bruyants.





# Quelles autorisations, pour quels travaux ?

## TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

## TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET  
CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTÉRIEURES : **DP**

## GARAGE

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

## PISCINE

• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE,  
CLÔTURE  
**DP**

## VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

PORTAIL  
**DP**

## CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## Projet Immobilier au 19 Rue St Blaise

Habitat et Commerce est une société familiale de promotion immobilière à taille humaine et spécialisée dans la réalisation de résidence de logements et de parcs d'activité commerciale.

Fondée en 2000 par Bertrand TOUSSAINT, ingénieur ESTP, l'entreprise s'inscrit dans une démarche artisanale plutôt qu'industrielle et véhicule la proximité et la mixité :

- La proximité par une découverte et une connaissance du territoire de la communauté urbaine GPS&O et de ses villes (2 chantiers en cours à Magnanville et Mantes-la-Ville) ;
- La mixité d'usage et sociale par la promotion de programme mixte (logement, commerce, service) et du parcours résidentiel.

C'est dans cette optique que la résidence du 19 rue Saint-Blaise a été imaginée.

Les 25 appartements viendront étoffer l'offre locative de la commune et la programmation a été pensée dès le départ avec un double objectif :

- Permettre aux plus anciens de continuer à habiter Nézel après la revente d'un pavillon devenu souvent compliqué à vivre et à entretenir au quotidien ;
- Offrir aux célibataires et aux jeunes couples la possibilité de se loger sur le territoire communal en attendant d'avoir la capacité d'accéder à la propriété ;

Pour atteindre cet objectif, la typologie des appartements se veut en adéquation avec la cible :

- 13 appartements de 2 pièces et 12 appartements de 3 pièces.

De plus, le bailleur qui se portera acquéreur du programme financera son acquisition grâce à un Prêt Locatif Social. Les logements financés par le Prêt Locatif Social sont ce que l'on nomme des logements locatifs intermédiaires. Ils sont généralement destinés aux personnes de classes moyenne qui ne sont pas éligibles aux locations HLM à cause de revenus trop élevés, mais avec des revenus trop faibles pour se loger dans le secteur privé.

Les futurs locataires devront respecter un plafond de ressources et le logement devra également être leur résidence principale.

En lien avec le bailleur, la municipalité pourra recevoir les dossiers de location des Nézellois.



## Le mot de l'Architecte

YANN PICHOURON

Le projet constitué de 25 logements s'intégrera en reprenant les caractéristiques de la rue de Saint-Blaise, typique de la commune rurale de Nézel et de son cadre champêtre.

Le soubassement en meulière rappelle les murs qui caractérisent la ville. Le corps du bâtiment s'inspirant de l'écriture architecturale de la ville est composé d'encadrements de fenêtres et des volets. Le dernier niveau est en attique (retrait de la façade par rapport à la rue) afin de minimiser son impact visuel tout en créant de larges terrasses accessibles.

La toiture est végétalisée pour offrir un confort thermique, un apport environnemental et une perception agréable du bâtiment depuis les hauteurs. En effet le bâtiment est en contre bas de l'école Louis Pasteur. La végétalisation de la toiture permettra donc une meilleure intégration du projet dans le paysage, notamment depuis les coteaux environnants qui offrent de larges vues sur le territoire. La partie arrière est constituée par un espace végétalisé de pleine terre avec un jardin potager partagé, des jardins privatifs et un espace commun arboré.

Au RDC, un mur d'enceinte sera recréé et préservera le caractère singulier de la rue Saint Blaise. Le traitement de ce mur visera à assurer la continuité du front bâti tout en valorisant les caractéristiques morphologiques de l'espace public qu'il borde, notamment des impasses du Cadran et des Soupirs, de part et d'autre du terrain.

Un local commun résidentiel (LCR) d'environ 50m<sup>2</sup> sera situé au R+1, de plain-pied (grâce au dénivelé du terrain), et donnera accès à une terrasse et un jardin potager partagé accessible à tous. Le local commun résidentiel est une partie commune réservée aux résidents qui pourront organiser des animations ou recevoir des visiteurs. Ce local est situé après le contrôle d'accès de la résidence et au plus proche de l'entrée. Ce dispositif permettra de minimiser les nuisances liées aux visiteurs et ainsi préserver l'intimité des résidents. Le projet est équipé d'un ascenseur et répond à l'ensemble des contraintes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le stationnement a été dimensionné en fonction des besoins et s'inscrira dans la topographie du terrain. Une attention particulière sera portée pour sécuriser l'accès à ce dernier tout en limitant sa visibilité depuis la rue Saint-Blaise.

L'objectif est de créer un cadre de vie agréable pour ses futurs habitants tout en recréant, à travers les rencontres, un lien entre les générations. Le projet a été pensé comme une opportunité pour les habitants de Nézel de pouvoir, soit pour les personnes âgées de trouver un logement adapté qui répondent à leurs besoins sans avoir la nécessité de quitter la ville, soit pour les jeunes actifs de trouver un logement abordable. L'adaptation aux différents moments de la vie est une préoccupation importante et qui peut contribuer à la vitalité et au développement d'une commune rurale.

C'est cette ambition, à la fois de recréer du lien intergénérationnel et de s'inscrire dans une démarche environnementale généreuse, qui porte le projet. Il souhaite s'inscrire dans le cadre futur du développement urbain et économique de la Commune de Nézel.

# Journée mondiale du nettoyage de la planète

-----  
2ème Édition



Un grand MERCI aux personnes qui se sont mobilisées ce 18 septembre 2022 pour nettoyer les alentours de Nézel.

25 personnes étaient présentes, c'est plus que l'année dernière. Et comme nous étions un peu plus, nous avons ramassé beaucoup plus de déchets (plus de 100kg), de quoi remplir les containers de la mairie.



Les endroits que nous avons nettoyés l'année dernière étaient de nouveau souillés. Pas de quoi décourager la dizaine d'enfants présents qui, une fois leurs efforts terminés, ont pu apprécier un

goûter bien mérité.

Un grand merci à Samy des services techniques pour son aide précieuse.



Beaucoup de personnes nous ont dit qu'elles n'étaient pas disponibles et auraient bien aimé participer à cette journée.

La protection de l'environnement est une affaire de chaque jour.

Chacun, à sa façon, peut contribuer à réduire l'impact de l'acti-

tivité humaine sur la nature, en ramassant quelques débris lors de balades par exemple. Alors n'attendons pas un jour précis dans l'année pour agir.



- Bilan de cette première journée de nettoyage de la planète -

**2H**

de ramassage



**15 KM**

parcourus le long de routes, chemins, fossés, sous-bois..



**100 Kg** de déchets

composés  
principalement de :

- Mégots de cigarettes
- Bouteilles en verre
- Canettes en fer
- Bouteilles en plastique
- Emballages Plastique
- Boîtes en carton ( pizza , McDo...)
- Masques anti-Covid
- Papiers en tout genre
- Sacs plastique
- Polystyrène
- Laine de verre
- Barbelés
- .....



## Dépôts Sauvages

Les dépôts sauvages sont un véritable fléau pour notre environnement. Ils polluent notre cadre de vie, détériorent la qualité de l'air et de l'eau, nuisent à la santé des habitants, et dégradent le patrimoine naturel et culturel de nos régions.

En effet, les dépôts sauvages représentent une menace pour la biodiversité en altérant l'écosystème naturel. Ils favorisent la prolifération de nuisibles tels que les rats, les mouches ou les moustiques, ainsi que la dégradation du sol et de la flore. Par ailleurs, certains déchets tels que les produits toxiques, les piles, les batteries ou les huiles de vidange sont particulièrement dangereux pour la santé humaine et animale, et nécessitent une élimination spécifique.



Nous pouvons tous agir pour préserver notre environnement.

Il est important que chaque citoyen prenne part à la lutte contre les dépôts sauvages en signalant les personnes qui en sont responsables. Il est de notre responsabilité à tous de dénoncer ces pratiques pour y mettre fin.

Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage, n'hésitez pas à signaler l'infraction à la mairie ou à la gendarmerie. Vous pouvez également déposer un signalement sur l'application « Voisins Vigilants ». Il est important de fournir le maximum d'informations sur le lieu et la date de l'infraction, ainsi que sur les personnes ou les véhicules impliqués. Ces informations permettront aux autorités compétentes d'identifier les responsables et de les sanctionner. L'amende est de 135€ mais le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule utilisé pour transporter les déchets).

La lutte contre les dépôts sauvages est une priorité pour la municipalité, c'est pourquoi la mairie a décidé de s'équiper prochainement de caméras de

surveillance afin de dissuader les personnes qui sont tentées de jeter leurs déchets n'importe où.

Ces caméras permettront de surveiller les sites les plus sensibles et les plus fréquemment touchés par les dépôts sauvages.



La mise en place de caméras de surveillance est une mesure forte de la municipalité pour lutter contre les dépôts sauvages. Cette initiative s'ajoute aux campagnes de sensibilisation auprès de la population tel que « la journée mondiale du nettoyage de la planète » ( voir l'article page 20 ).

En agissant ainsi, la municipalité souhaite inciter chaque citoyen à prendre ses responsabilités et à adopter des comportements plus responsables vis-à-vis de l'environnement. Nous sommes tous concernés par la protection de notre planète, et la lutte contre les dépôts sauvages est une des mesures essentielles pour y parvenir..



# Économisons l'eau !

Comme vous le savez certainement, le Préfet a placé par arrêté préfectoral la zone centre des Yvelines, dont nous faisons partie, en situation d'alerte renforcée sécheresse depuis le 15 Mars 2023. Cela implique des restrictions d'usage de l'eau dont voici les principales mesures pour les particuliers :

Arrosage des pelouses, massifs fleuris	Interdit
Arrosage des jardins potagers	Interdit entre 9h et 20h
Remplissage et vidange de piscines privées ( plus de 1m3)	Interdiction de remplissage sauf remise à niveau
Lavage de véhicules chez les particuliers	Interdit
Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées	Interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des mesures sur <https://www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Eau/Secheresse/Situation-actuelle-dans-les-Yvelines> .

Il est de notre responsabilité de respecter ces mesures afin d'éviter un assèchement des nappes phréatiques cet été.

En plus de ces mesures, nous pouvons aussi agir personnellement chaque jour pour économiser l'eau et protéger ainsi notre planète ( et notre portefeuille !). Voici quelques idées simples à mettre en place :

### **Nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne !**

Pour savoir comment économiser l'eau, encore faut-il savoir ce qui consomme le plus à la maison. Sans surprise, l'eau est majoritairement utilisée pour l'hygiène corporelle (39 %).

Pour le reste, on la consomme à :

- 20 % pour la chasse d'eau des WC ;
- 22 % pour le lavage du linge et de la vaisselle ;
- 6 % pour la cuisine ;
- 6 % pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin ;
- 1 % seulement pour boire.

Vous pouvez calculer votre empreinte H2O sur le site suivant <http://www.empreinteh2o.com/eau.php>

### **Des économies faciles à réaliser dans la salle de bain**



La première chose à faire, pour économiser l'eau, c'est de vérifier qu'aucune fuite n'occasionne de pertes chez vous. Un simple robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 L par jour.

Pour une chasse d'eau, les pertes sont encore plus importantes : ce sont 600 L qui peuvent être purement et simplement gaspillés dans le même laps de temps, soit 2 euros par jour...



Petite astuce pour repérer les fuites d'eau : relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil (et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit bien sûr), c'est nécessairement à cause d'une fuite qui se cache quelque part dans la maison.

Une fois cette inspection faite, il y a d'autres astuces pour réduire votre consommation :

- Installez des mousseurs sur les robinets et dans le pommeau de douche, ils réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression ;
- Privilégiez les douches plutôt que les bains (une douche rapide consomme de 35 à 60 L d'eau quand un bain consommera à minima 150 L).

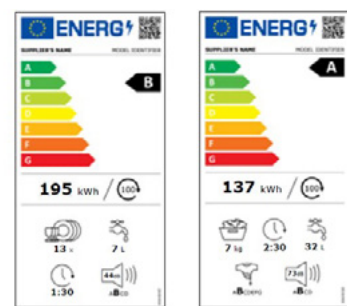


## Côté cuisine et buanderie

Vous pouvez aussi faire facilement quelques économies :

- En veillant à bien remplir votre lave-linge et votre lave-vaisselle au maximum de sa capacité avant de lancer un cycle (pour ne pas les multiplier).
- En privilégiant les programmes « éco » ;
- En ne programmant pas de « pré-lavage » inutile.

Si vous devez remplacer votre lave-linge et votre lave-vaisselle (ou en acheter un), choisissez votre équipement en vous aidant de l'étiquette énergie. Elle n'indique pas seulement la consommation énergétique de l'appareil mais aussi son niveau sonore et sa consommation d'eau. Autant privilégier le mieux classé !



## Au jardin



Pour économiser de l'eau potable, installez un système de récupération d'eau de pluie. Vous pourrez ainsi arroser votre jardin à moindre frais.

Pour limiter les gaspillages d'eau, vous pouvez encore installer un système d'arrosage automatique goutte à goutte (avec une alimentation solaire, c'est encore mieux !), mettre de la paille ou des copeaux sur vos plantations pour éviter que l'eau ne s'évapore trop vite, et choisir les bons horaires pour arroser (tôt le matin pour une gestion la plus efficace possible).

**Vous retrouverez toutes ces informations sur**

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/astuces-economiser-leau-a-maison-alleger-factures>

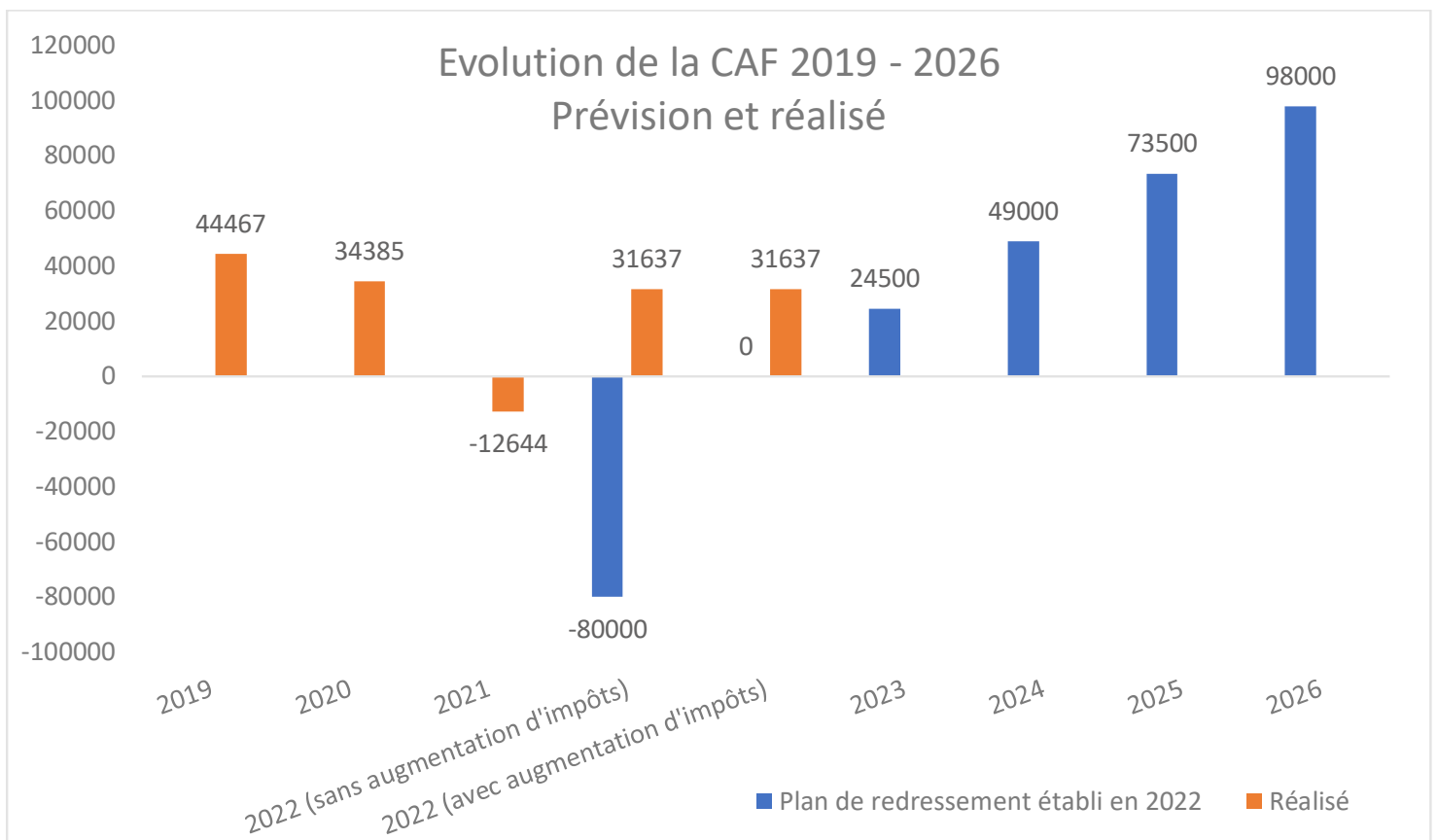
Avant de démarrer cet article, nous vous invitons à prendre connaissance de l'article paru dans le [Nézellois précédent](#). Il vous aidera à comprendre le contexte général des finances de la commune et la direction prise par l'équipe municipale.

## Notre combat prioritaire : le rétablissement de la capacité d'autofinancement.

La capacité d'autofinancement est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune, c'est cette différence qui permet à la commune d'investir. Ces dernières années, la CAF s'est dégradée, empêchant une politique d'investissement significative sur la commune. Le point d'orgue ayant été atteint avec la forte diminution des sommes versées par GPSEO à Nézel en 2022, l'équipe Municipale n'avait eu d'autres choix que d'augmenter le taux d'imposition de 5,5 points.

En 2022, l'équipe municipale s'est fixé un objectif clair : atteindre le niveau de CAF préconisé par la DGFIP (la direction générale des finances publiques) en fin de mandat : 98k €. Pour cela, un plan sur quatre ans a été défini (graphique ci-dessous). En 2022, la CAF est déjà en augmentation de 19K€ rapport à 2021 et 30k€ plus élevée que le prévisionnel

Cela signifie que l'augmentation d'impôts et le plan d'économie ont compensé la baisse de compensations de GPSEO. L'amélioration en positif de la caf vient des efforts effectués sur les dépenses et notamment la modification du mode de facturation de la crèche.





Pour l'exercice 2023 ; Nézel doit faire face à un défi économique de taille : l'inflation et particulièrement l'augmentation de l'énergie dont l'estimation de surcôt est de 43k€. Pour faire face à ces nouvelles dépenses, la commune va continuer d'optimiser ses dépenses. L'objectif numéro 1 de cet exercice sera de mettre définitivement sous contrôle la consommation de gaz de l'école, en constante augmentation malgré des investissements de rénovation énergétique très récents et importants. Cette réduction de la consommation à l'école en plus de l'arrêt de la consommation à la salle polyvalente nous permettront de maintenir le taux d'imposition à l'identique, malgré la flambée des prix énergétiques.

### La commune renoue avec les investissements

La mairie a décidé de mettre en vente l'ancienne Poste en 2023. Le produit de cette vente de 160k€ va permettre à la commune de renouer cette année avec les investissements. Vous trouverez ci-dessous le plan d'investissements décidé en Avril et pour les 3 ans à venir.

Du fait de l'état de la salle polyvalente, la destruction de cette salle est la priorité N°1. La salle ne sera pas reconstruite, la commune ne pouvant assumer ni l'investissement autour de 800K€, ni l'entretien de deux salles communales. Une aire de jeux -tant réclamée par les administrées verra le jour en 2024.

Autre urgence, la toiture de l'église présente de larges signes de faiblesses. Il nous faut intervenir au plus vite au risque de voir l'état de l'église se dégrader rapidement et engendrer des frais plus importants à l'avenir. Pour rappel, l'intégralité de l'entretien de l'église est au frais de la commune.

En 2023 seront également installés des portails anti intrusion à l'espace Pierre Brémard, permettant d'assurer aux administrés de profiter de l'espace tout l'été.

	2023	2024	2025	2026
PROGRAMMES RETENUS	Démolition de la salle polyvalente	Aménagements sportifs et jeux phase I	Aménagements sportifs et jeux phase II	Aménagement de la cour des services techniques
Total : 280k€	Réfection toit de l'église	Réfection église	Lavoir	
	Cours de tennis	Performance énergétique : changements des chaudières à la Mairie		
	Portique Espace Pierre Bremard	Sécurité école		

Vous l'aurez compris, avec un endettement quasi nul et une capacité d'auto-financement en hausse, la trajectoire des finances s'améliore à Nézel. Nous restons vigilants sur les dépenses au quotidien pour clôturer l'année avec une CAF permettant de financer les investissements nécessaires à la vie des Nézellois

## Toutes nos félicitations aux heureux parents.

06/09/2022 Alba MARICOURT  
29/10/2022 Mylan AMOUNI DAMOUR  
18/11/2022 Assiyah KOURICHI  
03/12/2022 Elena CURTU  
07/12/2022 Côme SZEZEPANSKI  
29/12/2022 Aïsha TRAORÉ  
07/03/2023 Kassim SAD-CHEMLOUL  
02/04/2023 Gabrielle LEDEMÉ



## Ils se sont mariés à Nézel.



SOULÈS Marianne  
et  
BOISRENOULT Philippe

17/09/2022 ALVES Angéline et DUPONT Mickaël  
18/03/2023 SOULÈS Marianne et BOISRENOULT Philippe



## Ils nous ont quitté.

08/09/2022 Fernand GUITEL  
16/10/2022 Paulette DEBERRY veuve MOULIN  
24/10/2022 Denise FERRO  
19/11/2022 Andrée LE MOINE  
15/01/2023 Janine LAROCHE  
19/02/2023 Denis BANDEIRA  
21/03/2023 Francis KOBTANE  
04/04/2023 Yvette DUFAYS



## Honorer le passé, construire l'avenir.

Chaque année, **le 8 mai et le 11 novembre**, notre commune rend hommage aux hommes et aux femmes qui ont sacrifié leur vie pour défendre nos valeurs et notre liberté. Ces cérémonies de commémoration revêtent une importance particulière, car elles nous permettent de nous souvenir de notre passé, de rendre hommage à nos aînés et de nous engager collectivement pour un avenir meilleur.

Aujourd'hui, nous souhaitons encourager les jeunes générations et tous les habitants de notre commune à participer activement à ces commémorations. En comprenant notre histoire et en honorant ceux qui ont fait des sacrifices incommensurables, nous renforçons le tissu social de notre communauté et cultivons les valeurs d'unité, de solidarité et de respect.

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre sont des moments forts qui se déroulent avec une solennité toute particulière. Elles sont l'occasion de se rassembler, de rendre hommage aux anciens combattants et de réaffirmer notre engagement à préserver les idéaux de paix et de démocratie.

Un grand merci aux Nézellois issus de la **FNACA** et aux musiciens de **Nézel Music** qui, par leur présence et leur talent, ajoutent une dimension musicale et solennelle à nos commémorations, renforçant ainsi l'émotion partagée par tous. Nos vifs remerciements à **Gérard Piffault** pour avoir ouvert et sécurisé le cortège, de la mairie jusqu'au monument aux morts, avec son véhicule militaire.

**Nous vous invitons donc, jeunes et moins jeunes, à vous joindre à nous lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.**



## Nuisances sonores

Bricoleurs, jardiniers, nous vous rappelons que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, bétonnières, raboteuses ou scies mécaniques, etc... sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux temporairement bruyants sont acceptés selon les horaires suivants :

du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les **dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

## STATIONNEMENT :

Afin de permettre aux automobilistes de trouver un stationnement proche des commerces, les places situées aux abords de la mairie sont à durée limitée.

**Zones bleues :** Le stationnement est limité à **1h30**. C'est le cas du petit parking de la mairie mais aussi du parking de la place de l'église, du parking de l'entrée de l'espace Pierre Brémard et des places délimitées le long de la Rue Saint Blaise.

**Zones vertes :** Places en épis entre les parkings haut et bas de la mairie.  
Limitation de stationnement à **4 heures**.

**Zones blanches :** Au-delà de **7 jours**, un stationnement ininterrompu est considéré comme abusif.



Sachez aussi qu'une dizaine de places est généralement disponible **Chemin des Hamards** (en face de l'école). Ces places sont aisément accessibles par le passage sous terrain. Nous incitons donc les personnes qui le peuvent à utiliser celles-ci afin de libérer le stationnement pour nos commerçants.



Chemin des Hamards



Passage sous-terrain



## Étude de sécurisation de la RD191

La société CDVIA a été choisie pour réaliser cette étude. C'est tout l'axe de la RD191 qui sera concerné, depuis l'entrée Nord par le cimetière jusqu'à la sortie au Sud, en direction de Maule.

Cette étude s'articulera en 4 phases :

- Des relevés et observations
- Le diagnostic : présentation des résultats des relevés vers la mi-juillet 2023
- Les propositions : 2 scénarios seront proposés vers octobre 2023
- Le projet final sera présenté fin 2023 / début 2024

Des comptages de véhicules seront effectués pendant une durée de 2 semaines. Deux dispositifs seront placés aux entrées de Nézel et les 3 autres au centre du village.

Des caméras basse résolution relèveront la vitesse des véhicules, différenciant les VL et les PL. Elles permettront aussi d'analyser le comportement des piétons, vélos, véhicules aux abords des carrefours et des passages à niveau.

Des observations sur le terrain, à pied, vélo ou voiture, de jour et de nuit, en heures pleines et heures creuses, permettront de collecter d'avantage de renseignements pour l'étude.

Une enquête de stationnement sur la RD191, les ruelles et impasses, et les parkings de la mairie, de l'église et de la gare doit permettre de connaître le taux d'occupation des places de stationnements.

Une fois le projet final adopté, GPSEO s'est engagé à réaliser les travaux qui pourraient, au mieux, commencer au 2ème semestre 2024.

### - Votre avis nous intéresse -

La vitesse, le stationnement, les trottoirs..., vous pensez avoir une solution pour améliorer la sécurisation de la rue St Blaise ? Faites-le nous savoir, toutes les idées sont bonnes à prendre. Elles seront transmises au bureau d'étude et viendront alimenter leur dossier. Déposez vos doléances en Mairie ou par mail à [securite-publique@nezel.fr](mailto:securite-publique@nezel.fr)

## Concertation Prés Dieu

Durant toute la durée des travaux SNCF et parce que les passages à niveau étaient fermés, la circulation a été déviée vers les Prés Dieu. Le hameau s'est ainsi retrouvé en double sens de circulation, occasionnant des nuisances liées à ce trafic inhabituel.

Durant cette période, une concertation entre les élus et les habitants de ce quartier a permis d'échanger sur un nouvel aménagement de la rue des Prés Dieu. À l'issue de deux réunions très constructives, un nouvel aménagement se profile.

Tout le quartier passera en zone 30, autorisant ainsi la circulation des vélos même à contre sens. Une signalisation et un marquage au sol permettra de sécuriser la zone.

Une dizaine de places de stationnements sera aussi créée.

La mise en place d'une signalisation très visible devrait, on l'espère, dissuader les automobilistes de franchir le sens interdit.

Nous attendons un retour de GPSEO afin d'établir un calendrier de réalisation.





La mairie tenait depuis longtemps à rendre hommage à Marie-Paule Kobtane. C'est chose faite dans ce numéro du Nézellois : elle vous relate son engagement au service des Nézellois. La mairie tient à la remercier très chaleureusement pour son dévouement pendant toutes ces années.

### Dessinatrice

publicitaire de formation, un concours de circonstances m'a fait m'intéresser à l'univers de l'enfance. Je choisis alors d'embrasser cette carrière. Je travaillais à Garches à l'ENHM - l'école nationale pour handicapés moteurs - où j'encadrais les enfants de 6 à 16 ans en qualité d'éducatrice spécialisée handicapé moteur en internat et pendant les vacances scolaires en qualité de directrice de centre pendant 15 ans. Je me mettais en disponibilité pour rester avec mes 4 enfants tout en accueillant à mon domicile d'autres enfants. Il n'était pas rare qu'une dizaine d'enfants soient présents les jours sans école !

Emménageant à Nézel je m'engage dans la caisse des écoles pendant 30 ans.

En 1999 une garderie périscolaire devient nécessaire : des parents bénévoles créent « les heures douces » et m'en confient la responsabilité. De 8 enfants au départ nous comptons une quarantaine d'inscriptions. Une seconde personne devient nécessaire (Maria Pereira) : je la remercie vivement pour cette période de travail dans la bonne entente, la complémentarité et souvent les rires.

Durant ces années j'ai essayé de partager mon savoir-faire : décor des spectacles de fin d'année, bonhomme carnaval et ateliers créatifs. J'accompagnais également les enseignantes lors des sorties de classes découvertes, toujours dans le souci d'éveiller les enfants et de partager avec eux des instants de détente. Pendant cette période la mairie de Nézel m'a fait confiance me permettant de rendre différents services à la cantine et à l'école ; Gilbert Lair, notre précédent maire me surnommait : le joker.

Hors école j'ai initié les plus jeunes au tennis au sein du club de Nézel et créé avec d'autres joueuses une équipe féminine. En participant à de nombreuses rencontres en championnat interclubs nous avons fait honneur aux couleurs de Nézel.

Après 50 ans de carrière, maintenant à la retraite, j'essaie d'entretenir le potager du Parc Bellevue : les enfants de l'école et du centre aéré participent aux plantations et nourrissent les poules, me permettant ainsi de rester en contact avec eux.

J'achalande le « Livre-service » à l'accueil de la mairie, espérant toujours la création d'une bibliothèque. Désirant continuer à participer à l'animation du village j'ai intégré la troupe de théâtre « La chouette Intrépide » créée par Marilisa Teixeira.

Les adultes de cette troupe deviennent les « Doux Dingues et Cie » et espèrent vous proposer un spectacle l'année prochaine.

« Mais ça c'est pour après »

## Chiens en laisse et déjections ramassées !

Nous souhaitons rappeler à tous les propriétaires de chiens de notre commune l'importance de tenir leurs animaux en laisse et de ramasser leurs déjections. Ces mesures simples et responsables contribuent à maintenir un environnement sûr, propre et agréable pour tous les habitants.

Pour préserver la propreté de notre commune et favoriser le bien-être de tous, voici quelques consignes à suivre :

Tenez votre chien en laisse : En respectant cette règle, vous garantissez la sécurité de tous et vous évitez les éventuels incidents. Cela permet également de préserver la quiétude des lieux publics.

Utilisez des sacs pour ramasser les déjections : Lors de vos promenades avec votre chien, munissez-vous de sacs spécialement conçus à cet effet. Après que votre chien a fait ses besoins, ramassez les déjections et jetez-les dans une poubelle appropriée.

Sensibilisez les autres propriétaires de chiens : Partagez ces consignes avec vos voisins et vos amis qui possèdent des animaux de compagnie. Ensemble, nous pouvons promouvoir une attitude responsable et respectueuse de l'environnement.

Soyons responsables et exemplaires en tant que propriétaires de chiens. Ensemble, faisons de notre commune un modèle de respect, de sécurité et de propreté.



**TILDA COIFFURE**  
Coiffeuse à domicile

Hommes  
Dames  
Enfants

06 60 40 61 37  
tilda.boyard@gmail.com

**TP**  
**Transport ACDS**

2 Impasse Cotel • 78410 NEZEL  
Tél. : 01 30 90 28 68 • Port. : 06 28 26 74 49  
m.mesquita@free.fr

TOUS TRAVAUX D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
BATIMENTS INDUSTRIE COMMERCES

**R. PELEC**  
**Robert Pascal Electricité**

15 bis Rue Saint Blaise  
30 91 09 08  
Fax : 01 30 91 17 69  
r.pelec@wanadoo.fr

Tél : 01  
QUALIFELEC

**Elegance Menuiserie**

5 RUE DE LA TERRIANNE - 78410 NÉZEL

Tél : 01 30 95 79 81 - 06 03 70 44 18  
mail : elegancemenuiserie@gmail.com

**AurelPeint**  
Peinture, revêtements  
aurel.peint@gmail.com

4 impasse Corot  
78410 NEZEL 06 16 95 23 52

15 ans d'expérience à votre service  
Peinture standard et bio, revêtements  
Devis rapide et gratuit

**MENUISERIE CHARPENTE ET COUVERTURE**

**PIFFAULT GÉRARD**  
5 Ruella du Petit Moulin  
Tél et Fax : 01 30 90 34 81  
06 10 36 64 43

CREATION ..... GAZON.....TAILLE DE HAIES .....ELAGAGES

**JARDINSpiration**

Thierry TANFIN

10 Chemin des hamards  
Tél : 01 30 90 00 24  
06 64 49 20 24 www.jardinspiration.com

## Secrétariat

Tel. : 01 30 95 64 28

Fax : 01 30 90 18 97

Email: [secretariat.mairie@nezel.fr](mailto:secretariat.mairie@nezel.fr)

Lundi : 09h00 à 12h30

Mardi: 15h00 à 18h00

Mercredi: 09h00 à 12h00

Jeudi: 14h30 à 17h30

Vendredi: Fermé

Samedi: 09h00 à 12h30

Le secrétariat est à votre service pour toutes les démarches ou renseignements concernant :

L'État Civil

La cantine scolaire

L'emploi, le social

Les locations de salles communales

L'urbanisme

Les élections

Etc...

La Mairie assure les services d'une Agence Postale



**Monsieur Le Maire  
Dominique TURPIN**

vous reçoit :

Le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous pris en mairie

**Les adjoints à votre service reçoivent sur rendez-vous pris en mairie**

**Hélène MAHAUT,**

Adjointe au maire,

pour Les affaires générales,

**Philippe OLLIVON,**

Adjoint au maire,

pour Le cadre de vie,

**Thierry LABARTHE,**

Adjoint au maire,

pour La jeunesse et associations,

**Micheline VOINIER,**

Adjointe au maire,

pour Les affaires sociales.

**Antoine FOURNIER,**

Conseiller délégué

en charge des Finances.

**Nézel – Le Nézellois**

**Edition N° 44**

Directeur de publication :

**Dominique TURPIN**

Responsable de la publication :

**Antoine Fournier**

Publication, tirage et diffusion

par la mairie de Nézel

27, rue Saint Blaise 78410 NEZEL

Tel. : 01 30 95 64 28

Fax : 01 30 90 18 97

**Email : [secretariat.mairie@nezel.fr](mailto:secretariat.mairie@nezel.fr)**

Certains documents nous sont fournis directement par des associations ou organismes d'état et ne peuvent être